



Nous dénonçons les conditions de la rentrée 2022 dans l'Hérault : pour un plan d'urgence dans les écoles, les collèges et les lycées.

Le jeudi 13 janvier a été une journée de grève d'une ampleur exceptionnelle. Les annonces faites par le premier ministre et le ministre de l'Éducation nationale dans la continuité du Budget 2022, sont très largement insuffisantes.

Dans les écoles, les collèges et les lycées de l'Hérault la situation est déjà intenable en temps normal eu égard aux effectifs trop importants. Compte-tenu des moyens alloués suite au 13 janvier et en vue de la rentrée 2022, la situation ne peut s'améliorer. Le chaos et les dégâts pour les élèves et les personnels engendrés par la gestion déplorable de la crise sanitaire méritent des réponses fortes, au-delà des engagements pris par le Premier ministre et le ministre de l'Éducation nationale. Il faut bien sûr immédiatement prendre toutes les mesures pour assurer la sécurité sanitaire des élèves, des personnels et des familles et rétablir au plus vite la stabilité en permettant à tous de travailler et d'étudier dans un environnement serein et sécurisé.

Mais au-delà de la situation strictement sanitaire, c'est le service public d'éducation nationale qui, sans moyens supplémentaires, est menacé.

Il faut dans l'Hérault, un plan d'urgence inscrit dans le cadre d'un collectif budgétaire pour :

- recruter des enseignants pérennes et titulaires dans les premier et second degré pour faire face aux besoins en remplacement et alléger les effectifs ;
- créer des postes de Rased pour l'aide aux élèves en difficulté,
- recruter des personnels administratifs titulaires d'aide à la direction et au fonctionnement de l'école,
- augmenter les recrutements d'AESH et les ouvertures de classes en Ulis et en établissements spécialisés pour répondre aux besoins notifiés par la MDPH,
- doter en moyens humains supplémentaires les vies scolaires et les services sociaux et de santé du 1^{er} et du 2nd degré,
- renforcer l'offre éducative dans les écoles, les collèges et lycées, notamment sur certains territoires du département.

Sans ce plan d'urgence et d'investissements massifs dans l'école, notre système éducatif ne sortira pas de la crise dans laquelle il a été placé. C'est l'avenir de nos élèves, leurs conditions d'apprentissage et leur capacité à construire des projets d'avenir ambitieux qui sont compromis.

C'est pourquoi nos organisations syndicales **FNEC-FP-FO, FSU, SNE-34, SNALC, SUD éducation, UNSA-éducation**, dénoncent la dotation en moyens d'enseignement reçue par le département de l'Hérault de l'Académie tant dans le 1^{er} degré que le 2nd degré et demandent un plan d'urgence et d'investissements massifs pour les écoles, les collèges et les lycées du département.